



HAL
open science

Dynamiques des campagnes Calètes vues par le spectre de l'archéologie préventive

Jerome Spiesser

► **To cite this version:**

Jerome Spiesser. Dynamiques des campagnes Calètes vues par le spectre de l'archéologie préventive. 2021, pp.86-96. hal-03896054

HAL Id: hal-03896054

<https://hal.science/hal-03896054>

Submitted on 30 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DYNAMIQUES DES CAMPAGNES CALÈTES VUES PAR LE SPECTRE DE L'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE.

Jérôme Spiesser (Caux Seine Agglo)

Introduction

Comment appréhender les dynamiques d'occupation des territoires en archéologie ? Deux courants méthodologiques de la recherche évoluent ensemble : les modèles issus des données de prospection et ceux fondés sur la fouille archéologique. Chacune de ces approches possède des avantages, mais aussi des défauts, imputables à divers biais méthodologiques. La prospection est ainsi tributaire des conditions d'occupation des sols (champs, prairies, villes, forêt...), de leur exploitation, des conditions environnementales (climatique, géologique...), de la nature des vestiges et de leur enfouissement. La fouille programmée n'est quant à elle pas représentative d'un territoire puisque la recherche est orientée par les désirs de l'archéologue, ciblant généralement les sites de statut privilégié ou à caractère exceptionnel. Pour s'en convaincre, il suffit de constater la quasi-absence de fermes présentes sur la liste des opérations programmées, alors que celles-ci représentent plus de 80 % des sites antiques découverts lors des diagnostics préventifs. Appréhender les campagnes de Gaule romaine à partir des seuls sites programmés reviendrait ainsi à analyser la haute société gallo-romaine, occultant la grande majorité de la population. L'archéologie préventive offre des perspectives de modélisation prometteuse, mais possède

aussi ses faiblesses, celle-ci étant tributaire des aménagements, des politiques de prescription et des conditions de sédimentation des vestiges. Comprendre le passé de nos territoires nécessite donc d'identifier ces biais méthodologiques pour nuancer les résultats. Il faut croiser les approches, confronter les résultats pour identifier les phénomènes conjoints ou discordants, évaluer les phénomènes archéologiques.

Issue des données acquises lors d'un doctorat, cette étude présente les dynamiques territoriales calètes vu par le spectre de l'archéologie préventive. Elle commence par un examen des biais méthodologiques de l'archéologie préventive, une présentation du corpus, puis de l'approche spatiale réalisée. L'ensemble des données brutes exploitées sont présentées en annexes, avec les plans des sites ruraux antiques fouillés sur le territoire Calète entre 1990 et 2014, ainsi qu'un tableau récapitulatif de la chronologie des habitats ruraux gaulois et gallo-romains fouillés durant cette même période dans les quatre cités de la basse vallée de la Seine : Calètes, Véliocasses, Lexoviens et Aulerques Eburovices. Vient ensuite une réflexion sur les résultats de cette étude et une synthèse avec les perspectives de recherche, pour clôturer l'analyse.

Méthode et corpus

Les opérations d'archéologie préventive sont nombreuses dans la basse vallée de la Seine. Pour la période située entre 1990 et 2014, ce n'est pas moins de 1 182 opérations de diagnostic archéologique qui y ont été effectuées, permettant de découvrir 238 habitats ruraux gaulois ou antiques, répartis sur 196 sites différents. Cette documentation renouvelle évidemment notre vision du territoire, puisque l'ensemble de ces diagnostics archéologiques couvrent une surface totale de 69,72 km², soit 0,45 % des quatre cités de la basse vallée de la Seine. Parmi eux, 63 sites sont présents sur le territoire calète, regroupant 66 habitats antiques et 21 établissements gaulois (Fig. 53 et annexes 4 à 9). Ils ont été identifiés par les 293 diagnostics archéologiques qui y ont été réalisés, sur une superficie totale de 20,5 km². Ce nombre

conséquent d'habitats du Haut-Empire contraste fortement avec les rares sites du Bas-Empire. Ceux-ci sont au nombre de trois sur les communes de Gonnevill-sur-Scie (Fig. 54, n° 40), Eslettes (Fig. 54, n° 45) et Saint-Ouen-sur-Breuil (Fig. 54, n° 46). Le premier est en réalité un site mal caractérisé qui se présente sous la forme d'une vaste concentration de négatifs de poteaux et fosses diverses ayant livré des vestiges couvrant une large période, de la fin de la Protohistoire au VIII^e siècle après J.-C. (Fig. 54, n° 40 ; Annexe 8) (Roudié 1996). Le site du Manoir Bosquet à Eslettes est occupé de la période gauloise jusqu'à la fin du III^e siècle après J.-C., voire le début du IV^e siècle. Les éléments les plus tardifs qui y ont été découverts sont par exemple des céramiques sigillées d'Argonne (Drag.18/31 et Drag.38), des gobelets

métallescents de type Niederbieber 33 et des productions tardives des ateliers régionaux de Lyons-la-Forêt et Montfort-sur-Risle (Léon et Adrian 1997). Le principal site calète du Bas-Empire est celui découvert au milieu des années 1990 au lieu-dit les Terres du Pendu, sur la commune de Saint-Ouen-du-Breuil (Fig. 54, n° 46 ; Annexe 9). Avec une superficie d'au moins 7,5 hectares, il est parmi les plus grands sites du Bas-Empire découverts dans l'est de la Normandie. Il se distingue également par un faciès mobilier et architectural typique des populations germaniques de cette période (Gonzales et al. 1998). Le site de Saint-Ouen-du-Breuil a livré 16 bâtiments auxquels s'ajoutent 21 autres structures bâties dont le plan est plus hypothétique. Sa taille et le nombre de bâtiments permettent d'envisager que le site regroupait plusieurs familles, dont certaines étaient peut-être originaires de Germanie, d'après les propositions des auteurs.

Le volume de données issu des opérations archéologiques préventives est conséquent, mais de nombreuses interrogations demeurent quant à leur représentativité spatiale. La découverte d'un site est en effet déterminée par les stratégies actuelles d'aménagement du territoire, les politiques de prescription des agents de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et la visibilité des sites archéologiques parfois entièrement érodés.

La périphérie des grandes villes retient par exemple toute notre attention puisqu'elle accueille de nombreux projets d'aménagements nécessitant des opérations archéologiques toutes aussi nombreuses. Pour exemple, dans un rayon de dix kilomètres autour d'Évreux, ce n'est pas moins de 99 diagnostics archéologiques qui ont ainsi été effectués de 1990 à 2014, soit près d'un dixième des opérations du territoire étudié. On pourrait penser que seules les périphéries des grandes agglomérations sont alors documentées par les fouilles préventives, à l'image de l'opposition qui s'opère entre les abords de Troyes et la plaine de la Brienne (Kasprzyk 2017). Dans la basse vallée de la Seine, notre visibilité de l'occupation antique des campagnes éloignées des grands centres urbains n'en est pas délaissée pour autant, en particulier grâce aux grands aménagements routiers (A28, A29, RN154...) et carrières (confluence Seine-Eure-Andelle), comme cela a aussi été mis en évidence en Picardie (Bernigaud et al. 2017). La construction de l'autoroute 29 dans le Pays de Caux a ainsi nécessité le diagnostic de 6,9 km², soit une surface totale équivalente à l'ensemble des diagnostics présents dans les dix kilomètres périphériques d'Évreux. Il en est de même pour l'autoroute 28 avec 5,7 km² étudiés, mais aussi à la confluence

entre la Seine, l'Eure et l'Andelle où 5,8 km² ont été étudiés. De plus, en dehors de ces grands décapages les petites opérations archéologiques ne sont pas à négliger. Les 290 autres diagnostics archéologiques effectués dans le Pays de Caux, ont en effet permis d'analyser 10,2 km² en plus des 6,9 km² de l'A29. Globalement, la recherche archéologique préventive a concerné tous les secteurs du territoire d'étude, avec une moyenne de 4,5 ha par opération, si l'on exclut les grands projets routiers. Les politiques de prescription de la DRAC sont également pointées du doigt comme l'un des éléments qui influent sur la représentativité spatiale des données (*Ibid.*), notamment à cause du zonage archéologique. Ce zonage diffère suivant les régions, obligeant les aménageurs à contacter la DRAC en fonction de seuils liés à l'emprise de l'aménagement. En dehors des centres urbains, où celui-ci est parfois abaissé à 500 m² ou moins, les autres aménagements sont transmis à la DRAC pour tout projet supérieur à un hectare, exception faite des ZAC et des lotissements où le seuil passe à trois hectares. Il y a donc une approche archéologique variable selon les territoires. Ce biais, bien que réel, a une influence limitée sur notre vision des campagnes anciennes puisque dans la quasi-totalité des cas ce zonage archéologique est uniquement mis en place au cœur des grandes agglomérations. La politique de zonage a par conséquent vocation à abaisser le seuil déclenchant un diagnostic archéologique dans les zones où l'existence de vestiges archéologique est très probable, essentiellement au sein des villes. Son influence sur la représentativité des données en milieu rural est négligeable, car la situation varie peu d'une campagne à l'autre. La politique de prescription peut cependant protéger les sites archéologiques majeurs, comme les grandes villas antiques ou les cœurs de village, et par la même occasion exclure ces sites du corpus des données issues de l'archéologie préventive. Cela n'est pas le cas dans la basse vallée de la Seine où, globalement, l'archéologie préventive révèle des données sur tout le territoire, quelle que soit la nature des sites antiques. Plusieurs grandes *villae* ont par exemple été fouillées dans un cadre préventif, à l'image de la *villa* du « Chemin Vert » à Aubevoye (Guillier 2013) ou celle du « Chemin des Errants » au Val-de-Reuil (Adrian 2015). Les superficies au sol des bâtiments d'habitation de ces deux *villae* à cour centrale font respectivement 1 900 m² et 1 000 m². Le site du « Chemin Vert », à Aubevoye, est ainsi la troisième plus grande *villa* antique connue à ce jour dans les quatre cités de la basse vallée de la Seine. Les cœurs de villages ruraux restent néanmoins méconnus, peu d'aménagements dépassant les seuils de prescriptions ont par exemple lieu à proximité

des églises au centre des bourgs. De même, ils sont évités par les grands tracés routiers. Cette vision tronquée de la réalité est une nouvelle fois à nuancer. Certes, le sous-sol à proximité immédiat des centres-bourgs reste méconnu, mais cela est très localisé (souvent inférieur à deux hectares) et la plupart des nouvelles zones pavillonnaires rurales s'installent en périphérie immédiate, à quelques centaines de mètres du centre, à l'image des lotissements du « Gériot » à Ferrières-Haut-Clocher, localisés à seulement 300 m de l'église (Berranger 2010). Les villages ne sont donc pas exempts d'archéologie préventive, mais leur sous-sol est certainement sous-représenté.

L'érosion des sites de plateaux ou l'enfouissement profond des vestiges en vallée sont aussi des arguments avancés comme de potentiels biais méthodologiques à cette analyse (Nouvel 2017). Il s'agit d'une réflexion très intéressante qui nécessite cependant de différencier ces deux cas de figure. L'érosion des sites liés au labour n'influe pas en effet sur la découverte d'un site, mais sur sa conservation. Ainsi, même entièrement détruit, un habitat rural antique sera perceptible lors d'un diagnostic archéologique grâce aux concentrations anormalement élevées d'artefacts, de vestiges architecturaux, au même titre qu'il sera visible en prospection pédestre. Les rapports de diagnostic mentionnent la présence de site rural, même dans les cas où leur mauvais état de conservation ne justifie pas le déploiement d'une fouille archéologique complète, comme au « Carrefour de Medine » à Colletot (Lepert 1993). L'enfouissement profond des vestiges peut à l'inverse empêcher leurs découvertes en archéologie préventive, si ceux-ci sont trop profonds pour être menacés par les fondations des projets d'aménagements, à l'instar de la vallée de la Tille (Nouvel 2017). Ainsi, ce sont peut-être des pans entiers de l'occupation du territoire qui peuvent échapper à notre analyse. Là encore, il est indispensable de nuancer ce constat pessimiste, puisque les vallées ne correspondent qu'à une petite partie du territoire, ici 10 % des quatre cités antiques de la

basse vallée de la Seine offrent un contexte géomorphologique pouvant éventuellement colmater les sites gaulois et antiques (Spiesser 2018). Dans les cas les plus extrêmes, ce colmatage postérieur à l'Antiquité peut fossiliser les sites antiques sous 5 m de remblai, comme dans le bas de la vallée du commerce, en aval de Lillebonne (Leterreux 2012 ; Kliesch 2012). Un tel colmatage reste néanmoins exceptionnel et les grands projets nécessitant l'intervention d'archéologues dans les vallées sont généralement des carrières menaçant les vestiges, même si ceux-ci atteignent de telles profondeurs d'enfouissement. Au niveau de la confluence entre la Seine, l'Eure et l'Andelle, 60 % de la superficie totale diagnostiquée correspond à des opérations de carrières, le reste étant principalement des zones industrielles et commerciales périurbaines, installées sur les coteaux où la sédimentation est moins importante, comme en témoigne la découverte de cinq fermes gauloises au niveau de la « ZAC des Portes », au Val-de-Reuil (Beurion 2012). L'image d'une archéologie préventive dominée par l'étude des périphéries urbaines au détriment des campagnes relève donc davantage du fantasme que d'une réalité, du moins pour la basse vallée de la Seine. L'aménagement du territoire touche actuellement tous les espaces et nécessite par la même occasion une étude du sous-sol dans tous les secteurs géographiques, offrant une vision homogène des campagnes anciennes. Le zonage archéologique n'influence pas notre vision des territoires ruraux anciens puisqu'il concerne presque exclusivement le cœur des agglomérations, et aucune politique de protection systématique des grandes *villae* gallo-romaines n'est présente dans le secteur d'étude. À l'exception du centre restreint des villages, où il y a moins de programmes d'aménagement, et de quelques zones ponctuelles en vallée où le colmatage postérieur à l'Antiquité a enfoui les structures à des profondeurs qui les protègent des constructions actuelles (hors carrières), l'archéologie préventive apparaît offrir une vision globalement représentative de l'occupation rurale gallo-romaine, quels que soient la nature des sites et leur état de conservation.

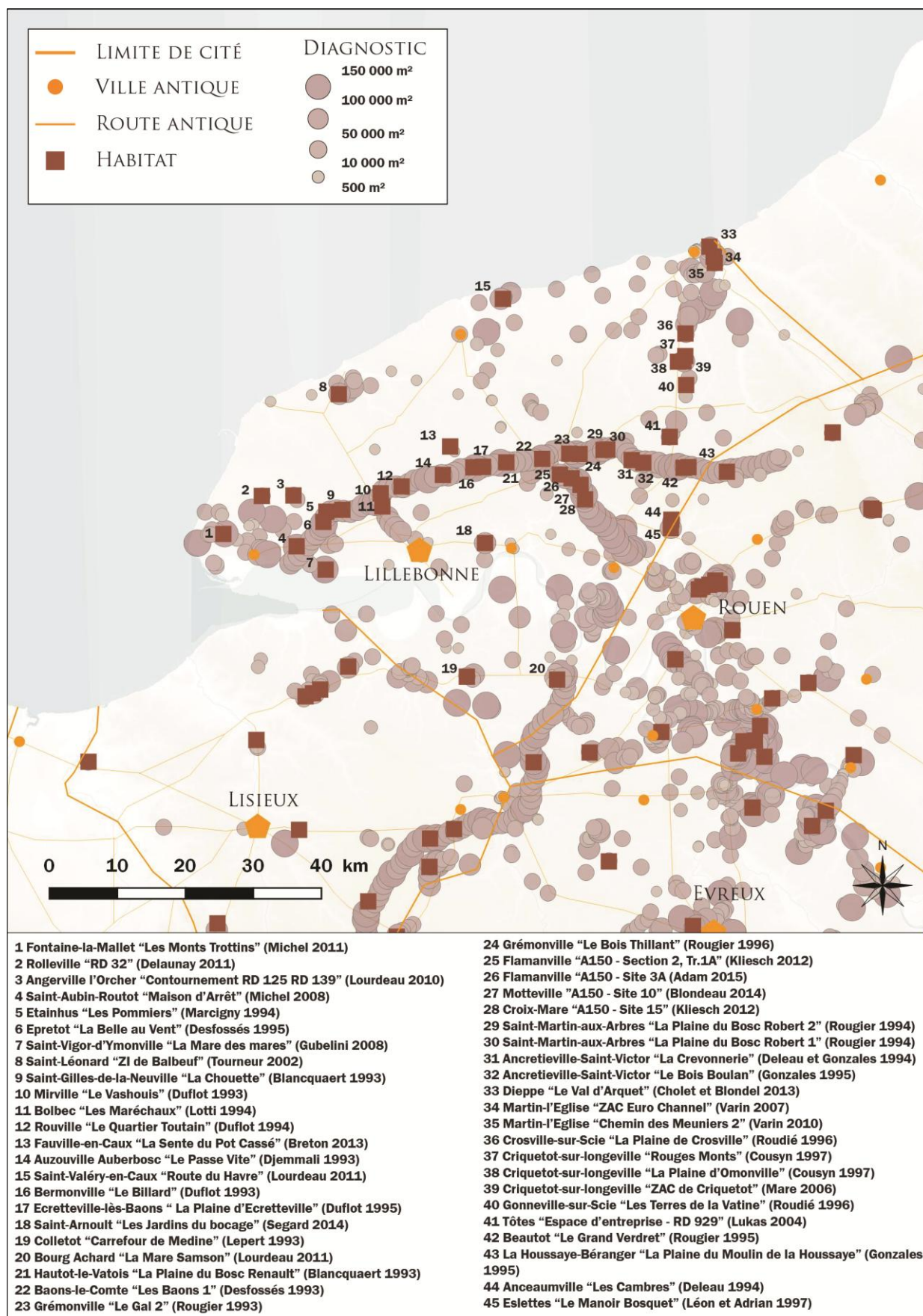


Fig. 53 : Carte de l'activité archéologique préventive et des habitats ruraux du Haut-Empire découverts à cette occasion. © SPIESSER - Caux Seine Agglo

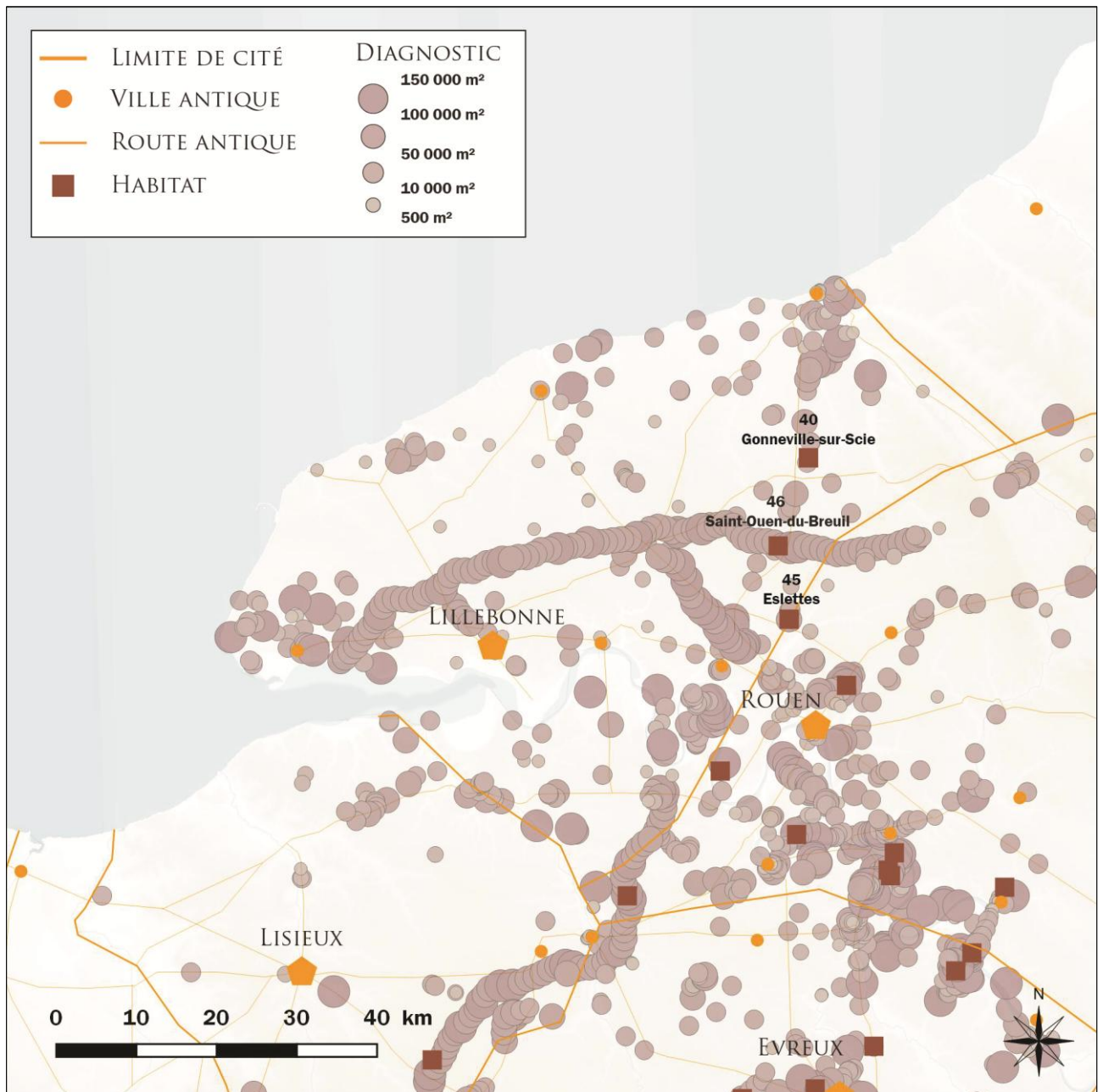


Fig. 54 : Carte de l'activité archéologique préventive et des habitats ruraux du Bas-Empire découverts à cette occasion.
© SPIESSER - Caux Seine Agglo

Modélisation de l'occupation des campagnes calètes

Cette étude a nécessité une lecture exhaustive de tous les rapports d'opération archéologique qui ont eu lieu dans la basse vallée de la Seine entre 1990 et 2014. Pour chacun des sites, la chronologie de l'occupation présentée dans le rapport a été respectée. Par prudence, notamment envers les opérations fouillées à la fin du XX^e siècle, un retour aux principaux éléments de datation a été réalisé pour vérifier si les marqueurs chronologiques de l'époque sont toujours d'actualité. Dans la totalité des cas, les datations sont apparues

cohérentes avec l'état des typologies et marqueurs actuellement utilisés. On remarque surtout que les anciens rapports présentent moins d'éléments diagnostics, mais ces marqueurs restent fiables. Pour le Bas-Empire, les anciennes datations étaient par exemple fondées sur les monnaies et la céramique sigillée d'Argonne, faisant notamment référence aux typologies de molettes, alors qu'aujourd'hui nous mobilisons de plus en plus les céramiques issues des ateliers régionaux. La chronologie de chacun des habitats a ensuite été replacée en date

calendaire, par quart de siècle, dans un but d'homogénéisation des données. Il a ainsi été considéré qu'un site occupé de la seconde moitié du I^{er} siècle après J.-C. à la transition entre le II^e et le III^e siècle, était occupé entre 75 et 200 après J.-C.

Le recensement par quart de siècle du nombre d'habitats occupés entre le I^{er} siècle avant J.-C. et le V^e siècle après J.-C. permet de constater des phénomènes similaires entre les Calètes et les autres cités de la basse vallée de la Seine (Fig. 55). Dans les deux cas, il y a approximativement autant de sites à la fin de la Protohistoire que dans les deux premiers siècles après J.-C., environ 35 habitats ruraux chez les Calètes et 45 dans les cités alentours. Ces deux courbes présentent cependant un creux à la transition entre les deux périodes, pouvant correspondre à une baisse de l'occupation rurale ou à un biais méthodologique lié au phénomène de périodisation (les protohistoriens souhaitant rester cantonnés dans leurs périodes, de même que les antiquisants). Une baisse du nombre d'habitats est aussi visible au III^e siècle sur tout le territoire, processus amorcé dès le début du II^e siècle dans la cité calète. Dans celle-ci, la baisse est d'ailleurs plus brutale que dans les cités des Véliocasses, Lexoviens et Aulerques Ebuovices où un effectif d'environ 15 habitats est maintenu au IV^e siècle, divisé par deux au V^e siècle. Les campagnes calètes semblent quasiment désertées à partir de la seconde moitié du III^e siècle jusqu'à la fin de l'Antiquité.

Il est nécessaire de rapporter le nombre d'habitats découverts en archéologie préventive à la superficie totale diagnostiquée pour comparer les densités d'occupation rurale de ces deux territoires (Fig. 56). L'emprise diagnostiquée sur le territoire calète s'élevant à 20 505 km², contre 48 550 km² dans les trois autres cités, il faut diviser par 20 505 le nombre d'habitats calètes et par 48 550 ceux du reste de la basse vallée de la Seine pour obtenir l'évolution des densités d'habitats sur dix kilomètres carrés. Cette pondération par le volume des superficies diagnostiquées révèle que les campagnes calètes semblent avoir compté deux fois plus de fermes que le reste de la basse vallée de la Seine à la fin de la Protohistoire, jusque dans la première moitié du Haut-Empire. Deux hypothèses peuvent être envisagées, une campagne plus densément occupée à cette période dans la cité administrée à partir de *Juliobona* (Lillebonne) ou des modalités d'occupations diverses, par exemple de nombreuses petites fermes calètes et de grandes *villae* sur le reste du territoire. Il y aurait alors moins de sites d'habitats, mais des domaines plus vastes dans les cités voisines des Calètes. Cette seconde hypothèse n'est pas celle

privilegiée pour le moment puisque de grandes *villae* sont aussi présentes chez les Calètes, comme la *villa* de la mosaïque en forêt de Brotonne (Spiesser 2019), la *villa* des Thuillaux près de Lillebonne (Spiesser 2020) ou celle de la Butte de Nolent à Sainte-Marguerite-sur-Mer (Saforge 1968), toutes correspondent à de grandes *villae* à cour centrale. De plus, dans la basse vallée de la Seine, le modèle de la *villa* apparaît comme un processus sur le temps long, peut-être consécutif d'un enrichissement de la société rurale au début de l'Antiquité (Spiesser 2018). Ainsi, le modèle même de la *villa* maçonnée au mortier de chaux, avec un plan à galerie, pavillons d'angle ou cour centrale ne semble avoir été véritablement construit dans la basse vallée de la Seine qu'à partir du milieu du II^e siècle après J.-C., soit après la période où l'on constate deux fois plus de sites ruraux chez les Calètes (Spiesser 2018). Les données issues de l'archéologie préventive permettent ainsi de proposer que les campagnes calètes étaient plus densément occupées que le reste du territoire limitrophe du I^{er} siècle avant J.-C. au II^e siècle après J.-C., avec approximativement 16 exploitations rurales tous les dix kilomètres carrés, contre 8 dans les trois autres cités de la basse vallée de la Seine.

La situation s'inverse au III^e siècle avec une chute brutale d'habitats calètes dans la seconde moitié du siècle. La baisse du nombre d'exploitations agricoles calètes n'est pas cantonnée qu'au III^e siècle, mais débute dès le début du II^e siècle. L'estimation du nombre d'établissements ruraux pour dix kilomètres carrés passe ainsi de 19 à 13 au cours du II^e siècle. Cette baisse progressive peut témoigner d'une désertion des campagnes au profit d'un autre territoire ou d'une modification des modes de peuplement. La formation de hameaux ou le rachat de petites propriétés pour former de grand domaine pourrait expliquer cette baisse du nombre de sites. Ces phénomènes pouvant être conjoints. Les données livrées par l'archéologie préventive révèlent que l'un de ces processus de déplacement de population rurale ou de regroupement foncier pour former des hameaux ou de grands domaines intervient un demi-siècle plus tôt chez les Calètes que dans les autres cités de la basse vallée de la Seine, sans que nous puissions pour l'instant trouver une explication.

À partir de la fin du III^e siècle, aucun habitat rural antique n'a été découvert dans la moitié ouest du Pays de Caux, couvrant la quasi-totalité du territoire calète. Ce constat est aussi bien celui de l'archéologie préventive que des données issues des fouilles anciennes ou des prospections. Cela est d'autant plus étonnant que l'archéologie préventive a révélé des sites du

Bas-Empire dans les campagnes alentour, chez les Véliocasses et les Aulerques Eburovices notamment. Seuls trois sites ruraux de la fin de l'Antiquité sont présents sur l'ancien territoire calète disparu des découpages administratifs vers la fin du III^e siècle. Cette disparition des sources textuelles intervient entre l'an 282, *terminus post quem* fournie par la dédicace du pilier de Carin et le concile d'Arles de 314 où l'on s'étonne de l'absence de mention des Calètes (Vipard 2011). L'hypothèse d'une insertion du territoire Calètes à la cité des Véliocasses vers 297-298 lors de la réorganisation du système provincial sous Dioclétien est donc privilégiée pour le moment, s'agissant de la plus importante restructuration territoriale des Gaules connue au moment où la mention des Calètes disparaît des sources textuelles. Les trois sites tardifs « calètes » identifiés par l'archéologie sont tous présents en marge de l'ancien territoire de la cité, la grande majorité de son emprise supposée apparaissant alors comme vide de sites ruraux. Il faut en plus ajouter à ce constat que celui des Terres de la Vatine à Gonnevill-sur-Scie (Fig. 54, n° 40) est en fait un site mal caractérisé du point de vue chronologique, sa présence au Bas-

Empire n'est donc pas avérée pour le moment (Roudié 1996). De même, le site du Manoir Bosquet à Eslettes (Fig. 54, n° 45) n'est pas véritablement occupé au Bas-Empire, mais abandonné à la transition entre le III^e et le IV^e siècle (Léon et Adrian 1997). Ainsi, seul le site des Terres du Pendu à Saint-Ouen du Breuil (Fig. 54, n° 46) est attesté au Bas-Empire dans l'ancienne cité calète (Gonzalez et al. 1998). Il est étonnant de constater que le seul site connu pour cette période dans un espace rural que l'on peine à identifier, éventuellement en déprise agricole, soit le seul dont le mobilier et les formes architecturales témoignent d'influences germaniques (*Ibid.*). Cette association entre une hypothétique désertion des campagnes et la présence de populations exogènes fait écho aux mentions de populations lètes et fédérées installées en Gaule pour remettre en culture des terres abandonnées mentionnées *agri deserti*. Néanmoins, l'absence de mention de lètes ou fédérés autour du Pays de Caux dans les textes antiques invite à la plus grande prudence sur cette interprétation qui apparaît comme une piste intéressante pour les futures recherches sur l'histoire des Calètes.

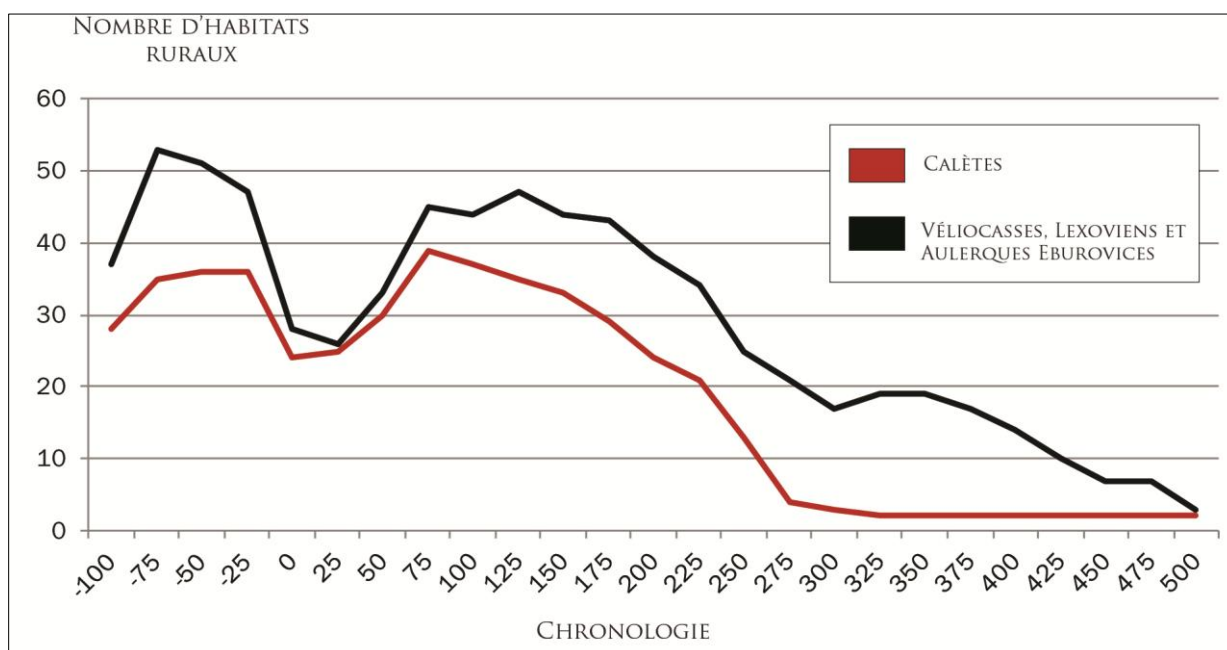


Fig. 55 : Courbes du nombre d'habitats ruraux découverts dans la basse vallée de la Seine lors d'opération d'archéologie préventive entre 1990 et 2014. © SPIESSER - Caux Seine Agglo

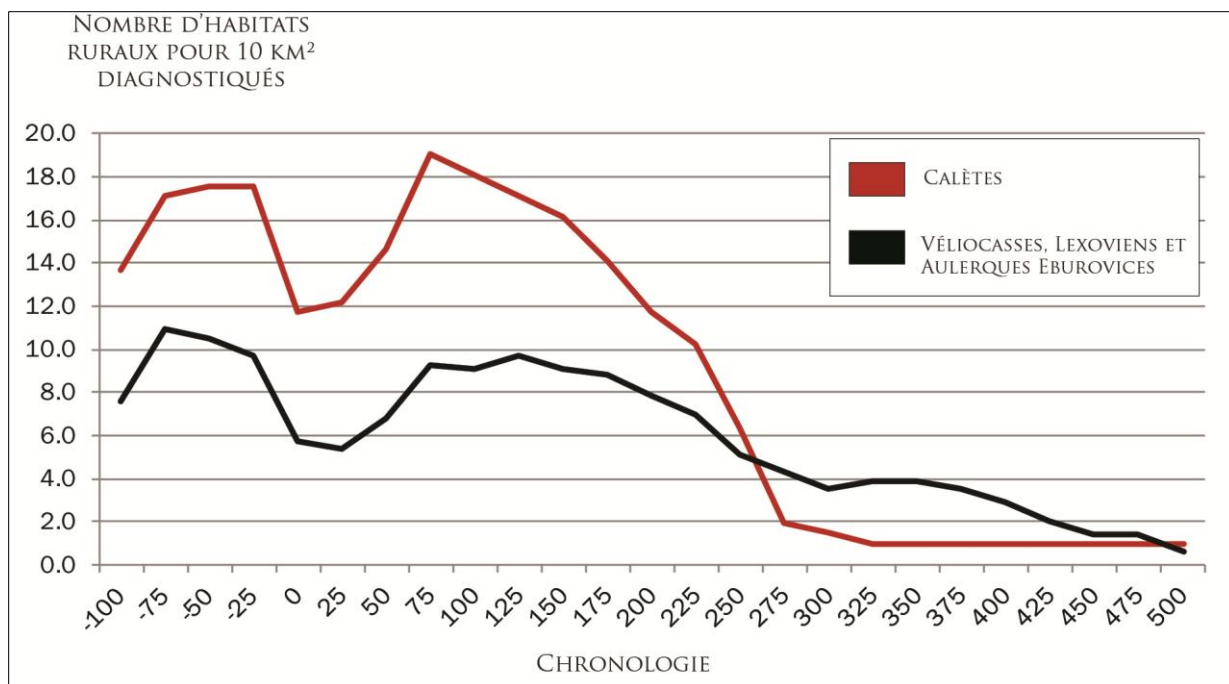


Fig. 56 : Évolution des densités d'habitats ruraux dans la basse vallée de la Seine, d'après les données de l'archéologie préventive entre 1990 et 2014. © SPIESSER - Caux Seine Agglo

Conclusion

Notre vision des campagnes calètes par le spectre de l'archéologie préventive révèle des processus évolutifs similaires à ceux observés dans les trois autres cités de la basse vallée de la Seine, mais soulève aussi de nombreuses questions. Ces campagnes calètes apparaissent comme un territoire de contrastes, densément occupé au Haut-Empire et vide au Bas-Empire.

Pour comprendre cette transition brutale qui intervient à la même période que la disparition de la cité des Calètes vers la fin du III^e siècle, mais dont les processus se sont amorcés dès le début du II^e siècle, il sera nécessaire de croiser ces résultats avec ceux obtenus à partir d'approches complémentaires, analyses paléo-géographiques et prospections systématiques.

Bibliographie

- Adam, St. (2015). *A150 - Site 3A à Flamanville. Rapport final de fouille archéologique*. Évéha.
- Bernigaud, N. Blondiau, L. Gaudefroy, St. Lepetz, S. Zech-Matterne, V. et Petit, Ch. (col.) (2017). La région d'Amiens, dans Reddé, M. (dir.), *Les campagnes du nord-est de la Gaule de la fin de l'âge du Fer à l'Antiquité tardive*. ERC RurLand, Gallia Rustica, 1, éditions Ausonius, Bordeaux, 249-302.
- Blancquaert, G. (1993a). *La Plaine du Bosc Renault, à Hautot-le-Vatois. Rapport final de fouille archéologique*. SRA Normandie, Rouen.
- Blancquaert, G. (1993b). *La Chouette, à Saint-Gilles-la-Neuville. Rapport final de fouille archéologique*. SRA Normandie, Rouen.
- Blondeau, R. (2014). *A150 - Site 10 à Motteville. Rapport final de fouille archéologique*. Évéha.
- Breton, D. (2013). *La Sente du Pot Cassé à Fauville. Rapport final de diagnostic archéologique*. Inrap, Grand-Quevilly.
- Cholet, L. Blondel, G. (1994). *Le Val d'Arquet à Dieppe. Rapport final de Fouille archéologique*. SMAVE, Eu.
- Cousyn, Ph. (1997a). *La Plaine d'Omonville à Criquetot-sur-Longeville. Rapport final de Fouille archéologique*. SRA Normandie, Rouen.
- Cousyn, Ph. (1997b). *Les Rouges Monts à Criquetot-sur-Longeville. Rapport final de Fouille archéologique*. SRA Normandie, Rouen.
- Desfossés, Y. (1993). *Les Baons 1, à Baons-le-Comte. Rapport final de Fouille archéologique*. SRA Normandie, Rouen.
- Desfossés, Y. (1995). *La Belle au vent, à Epretot. Rapport final de Fouille archéologique*. SRA Normandie, Rouen.
- Deleau, M. (1994). *Les Cambres à Anceaumville. Rapport final de diagnostic archéologique*. SRA Normandie, Rouen.
- Deleau, M. Gonzales, V. (1994). *La Crevonnerie à Ancretieville-Saint-Victor. Rapport final de Fouille archéologique*. SRA Normandie, Rouen.
- Delaunay, J. (2011). *RD32 à Rolleville. Rapport final de fouille archéologique*. Archéopole.
- Djemali, N. (1993). *Le Passe Vite à Auzouville Auberbosc. Rapport final de diagnostic archéologique*. SRA Normandie, Rouen.
- Duflot, L. (1993a). *Le Billard à Bermonville. Rapport final de fouille archéologique*. SRA Normandie, Rouen.
- Duflot, L. (1993b). *Le Vashouis à Mirville. Rapport final de fouille archéologique*. SRA Normandie, Rouen.
- Duflot, L. (1994). *Le Quartier Toutain à Rouville. Rapport final de fouille archéologique*. SRA Normandie, Rouen.
- Duflot, L. (1995). *La Plaine d'Ecretteville à Ecretteville-lès-Baons. Rapport final de fouille archéologique*. SRA Normandie, Rouen.
- Gonzales, V. (1995a). *Le Bois Boulan, à Ancretieville-Saint-Victor. Rapport final de Fouille archéologique*. SRA Normandie, Rouen.
- Gonzales, V. (1995b). *La Plaine du Moulin de la Houssaye, à La Houssaye-Béranger. Rapport final de Fouille archéologique*. SRA Normandie, Rouen.
- Gonzalez, V. Ouzoulias, P. et Van Ossel, P. (1998). *Les Terres du Pendu, à Saint-Ouen-du-Breuil. Rapport final de fouille archéologique*. SRA Normandie, Rouen.
- Gubelini, L. (2008). *La Mare des mares à Saint-Vigor-d'Ymonville. Rapport final de fouille archéologique*. Inrap, Archéopole.
- Kasprzyk, M. (2017). Les campagnes des Tricasses, dans Reddé, M. (dir.), *Les campagnes du nord-est de la Gaule de la fin de l'âge du Fer à l'Antiquité tardive*. ERC RurLand, Gallia Rustica, 1, éditions Ausonius, Bordeaux, 733-756.
- Kliesch, Fr. (2012a). *A150 - Site 15 à Croix-Mare. Rapport final de diagnostic archéologique*. Inrap, Grand-Quevilly.
- Kliesch, Fr. (2012b). *A150 - Section 2, Tanchée 1A à Flamanville. Rapport final de diagnostic archéologique*. Inrap, Grand-Quevilly.

- Léon, G. Adrian, Y.-M. (1997). *Le Manoir Bosquet à Eslettes. Rapport final de fouille archéologique*. SRA Normandie, Rouen.
- Lepert, Th. (1993). *Le Carrefour de Medine à Colletot. Rapport final de sondage archéologique*. SRA Normandie, Rouen.
- Leterreux, M.-Fr. (2012). *Boulevard de Lattre de Tassigny à Lillebonne. Rapport final de diagnostic archéologique*. Inrap, Grand-Quevilly.
- Lotti, P. (1994). *Les Maréchaux à Bolbec. Rapport final de fouille archéologique*. SRA Normandie, Rouen.
- Lourdeau, Ch. (2010). *Contournement RD125 - RD139 à Angerville l'Orcher. Rapport final de diagnostic archéologique*. Inrap, Grand-Quevilly.
- Lourdeau, Ch. (2011a). *La Mare Samson à Bourg-Achard. Rapport final de diagnostic archéologique*. Inrap, Grand-Quevilly.
- Lourdeau, Ch. (2011b). *Route du Havre à Saint-Valéry-en-Caux. Rapport final de diagnostic archéologique*. Inrap, Grand-Quevilly.
- Lukas, D. (2004). *Espace d'entreprise - RD 929 à Tôtes. Rapport final de fouille archéologique*. Inrap, Grand-Quevilly.
- Mare, E. (2006). *ZAC de Criquetot à Criquetot-sur-Longeville. Rapport final de diagnostic archéologique*. Inrap, Grand-Quevilly.
- Marcigny, C. (1994). *Les Pommiers, à Etainhus. Rapport final de Fouille archéologique*. SRA Normandie, Rouen.
- Michel, M. (2008). *Maison d'arrêt - RN15 à Saint-Aubin-Routot. Rapport final de fouille archéologique*. Archéopole.
- Michel, M. (2011). *Les Monts Trottins à Fontaine-la-Mallet. Rapport final de fouille archéologique*. Archéopole.
- Nouvel, P. (2017), Le Centre-Est de la France, dans Reddé, M. (dir.), *Les campagnes du nord-est de la Gaule de la fin de l'âge du Fer à l'Antiquité tardive*. ERC RurLand, Gallia Rustica, 1, éditions Ausonius, Bordeaux, 683-732.
- Roudié, N. (1996a). *La Plaine de Crosville à Crosville-sur-Scie. Rapport final de Fouille archéologique*. SRA Normandie, Rouen.
- Roudié, N. (1996b). *Les Terres de la Vatine à Gonnevill-sur-Scie. Rapport final de Fouille archéologique*. SRA Normandie, Rouen.
- Rougier, R. (1993). *Le Gal 2 à Grémonville. Rapport final de Fouille archéologique*. SRA Normandie, Rouen.
- Rougier, R. (1994). *La Plaine du Bosc Robert à Saint-Martin-aux-Arbres. Rapport final de Fouille archéologique*. SRA Normandie, Rouen.
- Rougier, R. (1995). *Le Grand Verdret à Beautot. Rapport final de Fouille archéologique*. SRA Normandie, Rouen.
- Rougier, R. (1996). *Le Bois Thillant à Grémonville. Rapport final de fouille archéologique*. SRA Normandie, Rouen.
- Saforge, J.-P. (1968). *L'occupation du sol chez les Calètes et les Véliocasses à l'époque gallo-romaine*. Diplôme d'études supérieures d'histoire, Université de Rouen.
- Segard, M. (2014). *Les Jardins du bocage à Saint-Arnoult. Rapport final de fouille archéologique*. Archeodunum.
- Spiesser, J. (2018). *Impact d'une réorganisation des réseaux commerciaux sur l'occupation rurale. Les cités antiques de la basse vallée de la Seine*. Thèse de doctorat, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- Spiesser, J. (2019). *Historique des recherches sur la villa de la mosaïque*. Caux Seine Agglo, Lillebonne.
- Spiesser, J. (2020). *Lillebonne. Promenade archéologique de la préhistoire au XIXe siècle*. Éditions Snoeck, Gand.
- Tourneur, J. (2002). *ZI de Balbeuf à Saint-Léonard. Rapport final de fouille archéologique*. SRA Normandie, Rouen.
- Varin, W. (2007). *ZAC Euro Channel à Martin-l'Église. Rapport final de fouille archéologique*. Inrap, Grand-Quevilly.
- Varin, W. (2010). *Chemin des Meuniers 2 à Martin-l'Église. Rapport final de fouille archéologique*. Inrap, Grand-Quevilly.

Vipard, P. (2011). Un pilier honorifique de Lillebonne (Seine-Maritime, France) dédié au César Carin, *Corolla Epigraphica. coll. Latomus*, n° 331, vol. 1, 330-352.